

# déi Lénk

## Motion

4

Dépôt : Nathalie Oberweis  
Luxembourg, le 16 décembre 2021  
P2 7924

La Chambre des députés,

- considérant que le Luxembourg est actuellement touché par une nouvelle vague d'infections dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 ;
- considérant que malgré les efforts au niveau international de la recherche scientifique pour suivre l'évolution de la pandémie depuis ses débuts, l'apparition de nouveaux variants est imprévisible ;
- considérant que depuis le début de la pandémie, un ensemble de mesures sanitaires (port du masque, hygiène des mains, distanciation physique) est toujours réglementaire dans certains domaines de la vie publique et du monde du travail ;
- considérant que le gouvernement a dans le sillage des différentes vagues d'infections développé une série de scénarios de limitation des risques épidémiologiques, afin de mettre en place plus rapidement les adaptations organisationnelles nécessaires dans les hôpitaux, écoles, transports, administrations, entreprises etc. ;
- considérant les expériences passées de la gestion de crise sanitaire et les concertations entre pays ayant lieu aux niveaux mondial et surtout de l'Union européenne afin de développer autant que possible des plans harmonisés de gestion sanitaire de la pandémie ;
- considérant qu'un plan de gestion sanitaire impliquant différentes phases a déjà été mis à l'épreuve dans les hôpitaux publics ;

Invite le gouvernement,

- à effectuer une évaluation des scénarios développés et mesures sanitaires mis en place jusqu'à présent dans le cadre de la gestion sanitaire de la pandémie ;
- à définir sur base des expériences passées et de ces évaluations, un plan provisoire de gestion sanitaire comprenant différentes phases (Stufenplan) et qui concerne la vie sociale dans son ensemble (monde du travail, espace des loisirs, monde scolaire, espace public et vie privée)

  
Myriam Cecchet

  
Nathalie Oberweis